

L'article 52 du Règlement

système économique très rentable pour au moins 12 ou 15 collectivités autochtones.

Voilà donc le genre de questions que le Valdez ramène notre société à se poser. Il nous force à nous demander quelles sont nos valeurs, quel genre de système nous avons créé et quelles en sont les répercussions.

Dans un grand nombre des audiences sur l'environnement auxquelles j'ai participé dans le Nord, on s'est interrogé sur les promesses et les risques de toute mise en valeur. Certains seront jugés acceptables. C'est très compréhensible, monsieur le Président. L'expansion économique et l'utilisation des ressources naturelles pour tous les Canadiens et les habitants du Nord, sont une considération importante. Mais les risques sont souvent calculés de façon très intéressante. On tient compte du risque pour l'investisseur, souvent le promoteur pétrolier ou gazier. Il arrive rarement que les risques soient précisés. À bien des occasions nous n'avons pu déterminer de façon réaliste et précise les risques exacts que pouvait représenter un déversement de pétrole du genre de celui qui s'est produit à Valdez.

Quelqu'un a fait allusion plus tôt à l'incident mettant en cause l'*Amoco Cadiz* au large de la côte française en 1978. Ce pétrolier avait déversé 200 000 tonnes de pétrole brut. Quels ont été les coûts? Pour cet incident particulier le gouvernement français a déjà consacré 36,7 millions de dollars au nettoyage, mais ne pouvait même pas évaluer les répercussions à long terme sur la pêche et le tourisme. Nous sommes exactement dans la même situation, monsieur le Président.

• (0100)

Mes collègues ont discuté des conséquences que pourrait entraîner ce déversement à mesure que les épandages se rapprochent de la côte ouest et des rivières Tatsenshini et Alsek. Ces deux cours d'eau représentent une source d'alimentation pour beaucoup d'habitants de la région et l'élément vital de l'industrie de la pêche commerciale et du tourisme; ils représentent également pour le milieu une région sauvage capitale qui fait partie de l'écosphère, de l'air que nous respirons et de l'eau que nous buvons. Nous comptons sur nos gouvernements pour qu'ils nous protègent dans des cas pareils. Je tiens à appuyer deux propositions de mes collègues. Tout d'abord, j'estime tout à fait nécessaire d'entreprendre une enquête publique.

Tout gouvernemt, tout Parlement, tout groupe de politiciens et, bien sûr, tout citoyen qui croit au développement soutenu, même si l'idée a quelque peu pris la forme d'un cliché, ainsi qu'en la protection continue de l'environnement, doit pouvoir compter sur une enquête publique et approfondie dans des cas pareils.

Nous savons qu'il n'existe pas de solution miracle. Le déversement du Valdez nous a bien prouvé que la techno-

logie actuelle ne permet pas de nettoyer les eaux contaminées. En fait, l'argent des contribuables qui sert à favoriser le progrès sert souvent aussi à réparer les dégâts après des accidents pareils. Manifestement, les contribuables profiteront d'une enquête publique, non seulement maintenant mais également demain car nos enfants et nos petits-enfants ressentiront eux aussi les conséquences.

L'intervenante qui m'a précédée a parlé de la nécessité d'examiner le mode de vie que nous avons créé et duquel nous dépendons maintenant. Lorsque les risques de déversement pétrolier se sont manifestés, les gouvernements ont encouragé la mise en valeur d'autres sources d'énergie. Les programmes d'Énergie, Mines et Ressources conçus dans cette optique ont presque tous disparu. Les programmes qu'administre Environnement Canada pour encourager la conservation et l'exploitation d'autres ressources énergétiques dans le cadre d'une politique énergétique à long terme ont aussi été pratiquement éliminés.

Les contribuables canadiens ont le droit de savoir si leur gouvernement ne parle que dans l'abstrait en ce qui concerne l'environnement. Les députés et la population canadienne étudieront par conséquent le budget avec beaucoup d'attention afin de déterminer si le gouvernement est prêt à prendre sérieusement en considération les besoins à long terme pour ce qui est de l'environnement de notre pays et, de fait, de toute la planète.

M. Derek Lee (Scarborough-Rivière-Rouge): Monsieur le Président, je dois avouer mon étonnement face à l'attitude pour le moins défensive que semblent avoir adoptée bon nombre des intervenants et des ministres, plus particulièrement la députée de Vancouver-Centre (M^{me} Campbell).

Le débat de ce soir ne porte pas sur le pétrole déversé sur l'île de Vancouver. Il ne porte pas non plus sur les raisons ou les responsables du déversement du pétrolier Valdez, et nous ne sommes pas ici pour nous morfondre quant aux tragiques conséquences de ce déversement.

Ce débat sonne l'alerte. C'est un signal d'alarme par lequel les Canadiens nous informent qu'ils doutent de la compétence du gouvernement à éviter un déversement aussi grave que celui qui s'est produit récemment, ainsi que de sa capacité à nettoyer les eaux contaminées et à limiter les épandages. Non seulement nous font-ils sentir leur perception mais ils nous avisent qu'ils nous considèrent comme mal préparés.

Nous avons entendu ce soir les ministres qui sont sensés s'assurer de la disponibilité de l'équipement, du personnel et des experts d'un bout à l'autre du pays, stratégiquement répartis et prêts à intervenir dès le premier signe d'urgence. C'est exactement ce qu'Exxon aurait pu nous dire il y a deux semaines. Et en quoi cela